

**6. STRUCTURE, CARROSSERIE**

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

**Instruction(s) technique(s) applicable(s) :**

**SR/V/F6-1**

**SOMMAIRE**

<b>6.1. INFRASTRUCTURE, SOUBASSEMENT .....</b>	<b>2</b>
6.1.1. LONGERON, BRANCARD .....	2
6.1.2. TRAVERSE.....	4
6.1.3. PLANCHER .....	5
6.1.4. BERCEAU .....	6
6.1.5. PASSAGE DE ROUE, PIEDS MONTANTS AV, AR.....	8
6.1.6. BAS DE CAISSE, PIED MILIEU .....	9
6.1.7. INFRASTRUCTURE, SOUBASSEMENT .....	11
<b>6.2. SUPERSTRUCTURE, CARROSSERIE.....</b>	<b>11</b>
6.2.1. PORTE LATERALE .....	11
6.2.2. PORTE AR, HAYON.....	13
6.2.3. CAPOT.....	14
6.2.4. AILE .....	16
6.2.5. PARE-CHOC, BOUCLIER.....	16
6.2.6. PARE BOUE, PROTECTION SOUS MOTEUR .....	17
6.2.7. CAISSE FIXEE SUR LE CHASSIS .....	18
6.2.8. SUPERSTRUCTURE, CARROSSERIE (SAUF AILES ET OUVRANTS).....	19
<b>6.2.9. ANTI-ENCASTREMENT, PROTECTIONS LATERALES .....</b>	<b>21</b>

6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

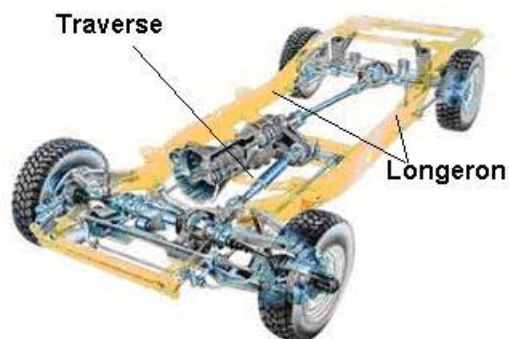
6. STRUCTURE, CARROSSERIE

6.1. INFRASTRUCTURE, SOUBASSEMENT

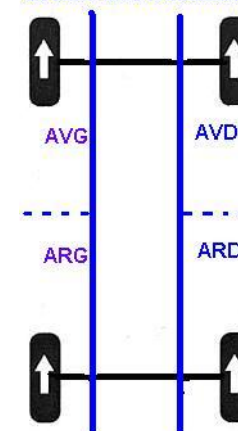
6.1.1. Longeron, brancard

**Définition :**

Pièce longitudinale formant la partie principale du cadre.



Gestion des localisations



6.1.1.1.1. Corrosion

Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et/ou un effritement du métal sans perforation.

6.1.1.1.2. Corrosion perforante et/ou fissure/cassure

Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et un effritement du métal avec perforation.

- Amorce de rupture due en général à une déformation et à des efforts de flexion répétés provoquant un cisaillement de la tôle.

- Fissure, cassure de l'élément.

## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

- Présence d'une ouverture non prévue par le constructeur.
- Déchirure de la tôle.
- Absence d'une partie du longeron.

### 6.1.1.1.3. Déformation mineure

Défaut(s) inclus :

- Déformation de l'élément n'entraînant pas une modification de la position des points d'ancrage d'un train.
- Déformation d'une extrémité de longeron.

Défaut(s) exclu(s) :

- Coup de cric.
- Trace de pince.
- Défaut d'aspect.

### 6.1.1.1.4. Déformation importante

Défaut(s) inclus :

- Déformation de l'élément entraînant une modification de la position des points d'ancrage d'un train.
- Déformation des zones fusibles (Col de cygne, trou embouti...).
- Déformation du longeron entre les trains.

### 6.1.1.2.1. Mauvaise fixation / liaison

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation.
- Absence totale ou partielle de la soudure assurant la liaison.
- Rivets ou autres liaisons mécaniques remplaçant la liaison d'origine.

*Nota : les défauts de fixation/ liaison avec la traverse sont à signaler au point 6.1.2.*

### 6.1.1.3.1. Contrôle impossible

Défaut(s) inclus :

- Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur y compris les tôles rapportées.
- Adjonction de produit insonorisant ou de protection sur tout ou partie du longeron.

## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

### 6.1.2. Traverse

#### Définition :

**Entretoise de liaison entre les longerons.**

#### 6.1.2.1.1. Corrosion

##### Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et/ou un effritement du métal sans perforation.

#### 6.1.2.1.2. Corrosion perforante et/ou fissure/cassure

##### Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et un effritement du métal avec perforation.
- Amorce de rupture due en général à une déformation et des efforts de flexion répétés provoquant un cisaillement de la tôle.
- Fissure, cassure de l'élément.
- Présence d'une ouverture non prévue par le constructeur.
- Déchirure de la tôle.
- Absence d'une partie de la traverse.

#### 6.1.2.1.3. Déformation mineure

##### Défaut(s) inclus :

- Ecrasement sans cintrage de la traverse.
- Rabattement du bord de la traverse.

#### 6.1.2.1.4. Déformation importante

##### Défaut(s) inclus :

- Cintrage, flambage, écrasement, pli de l'élément.

#### 6.1.2.2.1. Mauvaise fixation / liaison

##### Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation.
- Absence totale ou partielle de la soudure assurant la liaison.
- Rivets ou autres liaisons mécaniques remplaçant la liaison d'origine.
- Absence de la traverse.

**6. STRUCTURE, CARROSSERIE**

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

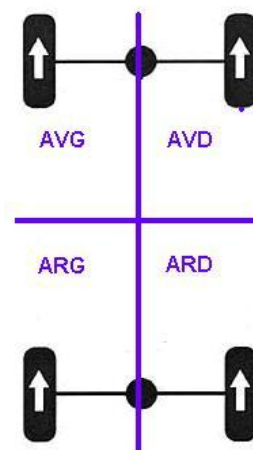
**6.1.2.3.1. Contrôle impossible**Défaut(s) inclus :

- Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur y compris les tôles rapportées.
- Adjonction de produit insonorisant ou de protection sur tout ou partie de la traverse.

**6.1.3. Plancher**

**Définition : Partie inférieure du véhicule supportant les sièges et le chargement.**

Gestion des localisations

**6.1.3.1.1. Corrosion**Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et/ou un effritement du métal sans perforation.

**6.1.3.1.2. Corrosion perforante et/ou fissure/cassure**Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et un effritement du métal avec perforation.
- Amorce de rupture due en général à une déformation et des efforts de flexion répétés provoquant un cisaillement de la tôle.
- Déchirure, ouverture ou perforation du plancher.

6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

6.1.3.1.3. Déformation mineure

Défaut(s) inclus :

- Enfoncement du plancher sans déformation des renforts.

6.1.3.1.4. Déformation importante

Défaut(s) inclus :

- Enfoncement du plancher entraînant une déformation des renforts.

6.1.3.2.1. Mauvaise fixation / liaison

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation du plancher sur le châssis.
- Absence totale ou partielle de la soudure assurant la liaison.
- Rivets ou autres liaisons mécaniques remplaçant la liaison d'origine.

6.1.3.3.1. Contrôle impossible

Défaut(s) inclus :

- Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur y compris les tôles rapportées.
- Adjonction de produit insonorisant ou de protection sur tout ou partie du plancher.

6.1.4. Berceau

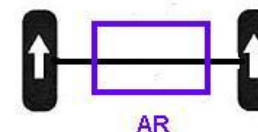
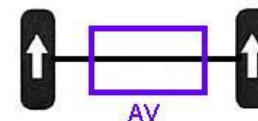
Définition :

Elément mécanique démontable supportant les trains et/ou le groupe moto propulseur.



Berceau

Gestion des localisations



## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

### 6.1.4.1.1. Corrosion

Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et/ou un effritement du métal sans perforation.

### 6.1.4.1.2. Corrosion perforante et/ou fissure/cassure

Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et un effritement du métal avec perforation.
- Amorce de rupture due en général à une déformation et à des efforts provoquant un cisaillement de la tôle.
- Fissure, cassure, de l'élément.
- Présence d'une ouverture non prévue par le constructeur.
- Déchirure de l'élément.

### 6.1.4.1.3. Déformation mineure

Défaut(s) inclus :

- Ecrasement sans cintrage d'une partie du berceau.
- Rabattement d'un bord du berceau.

Défaut(s) exclu(s) :

- Coup de cric.
- Défaut d'aspect.

### 6.1.4.1.4. Déformation importante

Défaut(s) inclus :

- Déformation modifiant la position d'au moins un point d'ancrage du berceau sur l'infrastructure.
- Déformation modifiant la position d'au moins un point d'ancrage d'un élément mécanique fixé sur le berceau.
- Déformation des zones fusibles (Trou embouti...).

### 6.1.4.2.1. Mauvaise fixation / liaison

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation.
- Silentbloc coupé, arraché ou absent.
- Mauvaise liaison entre les éléments métalliques constituant le berceau.

## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

Défaut(s) exclu(s) :

- Craquelures du silentbloc.

### 6.1.4.3.1. Contrôle impossible

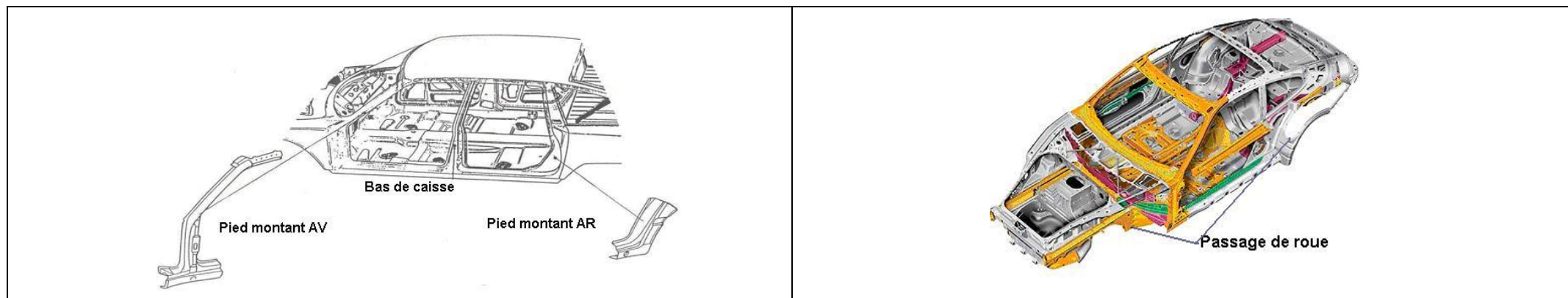
Défaut(s) inclus :

- Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur y compris les tôles rapportées.
- Adjonction de produit insonorisant ou de protection sur tout ou partie du berceau.

### 6.1.5. Passage de roue, pieds montants AV, AR

Définitions :

- **Passage de roue :** Élément indémontable délimitant l'emplacement de la roue
- **Pied montant :** Élément métallique participant à la résistance de la carrosserie ou de la coque et reliant le plancher au pavillon



#### 6.1.5.1.1. Corrosion

Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et/ou un effritement du métal sans perforation.

#### 6.1.5.1.2. Corrosion perforante et/ou fissure/cassure

Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et un effritement du métal avec perforation.



## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

- Amorce de rupture due en général à une déformation et des efforts de flexion répétés provoquant un cisaillement de la tôle.
- Fissure, cassure de l'élément.
- Présence d'une ouverture non prévue par le constructeur.
- Déchirure du passage de roue et/ou du pied montant.

### 6.1.5.1.3. Déformation mineure

Défaut(s) inclus :

- Déformation sans risque d'interférence entre le passage de roue et un des éléments du train et/ou de la roue.

### 6.1.5.1.4. Déformation importante

Défaut(s) inclus :

- Déformation avec risque d'interférence entre le passage de roue et un des éléments du train et/ou de la roue.
- Déformation modifiant le point d'ancrage d'un élément fixé sur le passage de roue (amortisseur).
- Formation d'un pli.

### 6.1.5.2.1. Mauvaise fixation / liaison

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation.
- Absence totale ou partielle de la soudure assurant la liaison.
- Rivets ou autres liaisons mécaniques remplaçant la liaison d'origine.

### 6.1.5.3.1. Contrôle impossible

Défaut(s) inclus :

- Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur y compris les tôles rapportées.
- Adjonction de produit insonorisant ou de protection sur le passage de roue et/ou le pied montant.

## 6.1.6. Bas de caisse, pied milieu

Définition :

Partie intégrante de la coque qui court horizontalement sous les portes latérales depuis le passage de roue avant jusqu'au passage de roue arrière.

- Pied milieu : Elément inamovible reliant le bas de caisse au pavillon

Nota : Les marchepieds permettant d'accéder à la cabine sont associés au bas de caisse

## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

### 6.1.6.1.1. Corrosion

Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et/ou un effritement du métal sans perforation.

### 6.1.6.1.2. Corrosion perforante et/ou fissure/cassure

Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et un effritement du métal avec perforation.
- Amorce de rupture due en général à une déformation et à des efforts répétés provoquant un cisaillement de la tôle.
- Fissure, cassure de l'élément.
- Présence d'une ouverture non prévue par le constructeur.
- Déchirure de l'élément.

### 6.1.6.1.3. Déformation mineure

Défaut(s) inclus :

- Déformation due à un choc sans modification de la position de l'ancrage des pieds.
- Déformation due à un choc sans modification de la position du marchepied

### 6.1.6.1.4. Déformation importante

Défaut(s) inclus :

- Déformation entraînant une modification de la position de l'ancrage des pieds.
- Déformation entraînant une modification de la position du marchepied

### 6.1.6.2.1. Mauvaise fixation / liaison

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation.
- Absence totale ou partielle de la soudure assurant la liaison.
- Rivets ou autres liaisons mécaniques remplaçant la liaison d'origine.
- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation du marchepied

### 6.1.6.3.1. Contrôle impossible

Défaut(s) inclus :

- Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur y compris les tôles rapportées.
- Adjonction de produit insonorisant ou de protection sur tout ou partie du longeron extérieur ou bas de caisse.

## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

### 6.1.7. Infrastructure, soubassement

#### Définition :

Ensemble des principaux éléments inamovibles constituant la partie inférieure du véhicule.

#### 6.1.7.1.1. Corrosion multiple

##### Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et/ou un effritement du métal sans perforation sur au moins deux éléments distincts atteints du même défaut (Eléments concernés : Longeron, brancard – Traverse – plancher – Bas de caisse, pied milieu).

#### 6.1.7.1.2. Corrosion perforante multiple et/ou fissure/cassure multiple

##### Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et un effritement du métal avec perforation sur au moins deux éléments distincts atteints du même défaut (Eléments concernés : Longeron, brancard – Traverse – plancher – Bas de caisse, pied milieu).

- Fissure, cassure sur au moins deux éléments distincts atteints du même défaut (Eléments concernés : Longeron, brancard – Traverse – plancher – Bas de caisse, pied milieu).

#### 6.1.7.2.1. Contrôle impossible

##### Défaut(s) inclus :

- Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur y compris les tôles rapportées sur au moins deux éléments distincts atteints du même défaut (Eléments concernés : Longeron, brancard – Traverse – plancher – Bas de caisse, pied milieu).

- Adjonction de produit insonorisant ou de protection sur tout ou partie du soubassement (au moins deux éléments distincts atteints du même défaut (Eléments concernés : Longeron, brancard – Traverse – plancher – Bas de caisse, pied milieu).

## 6.2. SUPERSTRUCTURE, CARROSSERIE

### 6.2.1. Porte latérale

#### Définition :

Élément ouvrant permettant l'accès des personnes ou des marchandises.

## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

### 6.2.1.1.1. Détérioration importante

Défaut(s) inclus :

- Corrosion perforante.
- Porte déchirée sans partie saillante.
- Déformation importante.

Défaut(s) exclu(s) :

- Impact, rayures ou petits enfoncements.
- Détérioration des habillages intérieurs.

### 6.2.1.1.2. Partie saillante (CV)

Défaut(s) inclus :

- Enjoliveur, pièces d'ornement, porte déchirée ou déformée faisant saillie.
- Absence de porte.

### 6.2.1.2.1. Mauvais fonctionnement

Défaut(s) inclus :

- Dysfonctionnement d'une commande d'ouverture.
- Difficulté de coulissement de la porte.
- Grippage d'une charnière.

### 6.2.1.2.2. Ouverture impossible et/ou intempestive (CV)

Défaut(s) inclus :

- Impossibilité d'ouverture par l'intérieur et/ou par l'extérieur d'une porte avant.
- Impossibilité d'ouverture par l'extérieur d'une porte arrière.
- Impossibilité de fermeture.
- Verrouillage partiel (fermeture au 1er cran).
- Difficulté de fermeture malgré 3 essais pour obtenir la fermeture.
- Ouverture intempestive pendant la visite.
- Absence de gâche ou de serrure de porte.
- Absence ou non fonctionnement de la commande extérieure d'ouverture mécanique.
- Desserrage important de la gâche ou de la serrure.
- Corrosion perforante du support de la gâche ou de la serrure (avec risque d'arrachement).

## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

### 6.2.1.3.1. Mauvais état des ancrages

Défaut(s) inclus :

- Absence de tout ou partie d'une charnière.
- Corrosion perforante au niveau d'une charnière et/ou de son support.
- Jeu important des axes de porte.
- Absence ou détérioration d'un guide de porte coulissante.

### 6.2.2. Porte AR, hayon

Définition :

Elément(s) ouvrant(s) situé(s) à l'arrière du véhicule (y compris glaces montées sur charnières, girafon, etc.)

#### 6.2.2.1.1. Détérioration importante

Défaut(s) inclus :

- Corrosion perforante.
- Porte déchirée sans partie saillante.
- Déformation importante.

Défaut(s) exclu(s) :

- Impact, rayures ou petits enfoncements.
- Détérioration des habillages intérieurs.

#### 6.2.2.1.2. Partie saillante (CV)

Défaut(s) inclus :

- Enjoliveur, pièces d'ornement, porte déchirée ou déformée faisant saillie.
- Absence de porte arrière ou hayon.

#### 6.2.2.2.1. Mauvais fonctionnement

Défaut(s) inclus :

- Dysfonctionnement d'une commande d'ouverture.
- Mauvais coulisement de la porte.
- Grippage d'une charnière.
- Défaut de maintien du hayon ou du girafon en position ouvert

## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

### 6.2.2.2.2. Ouverture impossible et/ ou intempestive (CV)

Défaut(s) inclus :

- Absence ou non fonctionnement de la commande d'ouverture.
- Impossibilité de fermeture.
- Verrouillage partiel d'une porte (1 point sur 2 pour les systèmes à tringleries, fermeture au 1<sup>er</sup> cran).
- Difficulté de fermeture malgré 3 essais pour obtenir la fermeture.
- Ouverture intempestive pendant la visite.
- Absence de gâche ou de serrure de porte.
- Desserrage important de la gâche ou de la serrure.
- Corrosion perforante du support de la gâche ou de la serrure (avec risque d'arrachement).

### 6.2.2.3.1. Mauvais état des ancrages

Défaut(s) inclus :

- Absence de tout ou partie d'une charnière.
- Corrosion perforante au niveau d'une charnière et/ou de son support.
- Jeu important des axes de porte.
- Absence ou détérioration d'un guide de porte coulissante.

## 6.2.3. Capot

Définition :

**Elément ouvrant donnant accès au compartiment moteur ou au compartiment à bagages.**

### 6.2.3.1.1. Détérioration importante

Défaut(s) inclus :

- Corrosion perforante.
- Déformation importante.

Défaut(s) exclu(s) :

- Rayures, petits enfoncements, petites bosses ou impacts.
- Détérioration des isolants.

## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

### 6.2.3.1.2. Partie saillante (CV)

Défaut(s) inclus :

- Déchirure ou déformation faisant saillie.
- Absence de capot.

### 6.2.3.2.1. Mauvais fonctionnement

Défaut(s) inclus :

- Difficulté d'ouverture par la commande principale.
- Difficulté de verrouillage au niveau de la sécurité.
- Absence de sécurité de capot.
- Non-verrouillage du système de sécurité.
- Grippage d'une charnière.
- Défaut de maintien du capot en position ouvert

### 6.2.3.2.2. Ouverture impossible et/ou intempestive (CV)

Défaut(s) inclus :

- Ouverture impossible d'un capot, sans que cela empêche l'accès à des éléments d'identification et/ou de sécurité.
- Impossibilité de fermeture.
- Verrouillage partiel (fermeture au 1er cran ou une attache sur deux).
- Difficulté de fermeture malgré 3 essais pour obtenir la fermeture.
- Ouverture intempestive pendant la visite.
- Absence ou desserrage de la gâche ou de la serrure du capot.
- Corrosion perforante de la fixation de la gâche ou de la serrure (avec risque de décrochage).

### 6.2.3.3.1. Mauvais état des ancrages

Défaut(s) inclus :

- Absence de tout ou partie d'une charnière.
- Corrosion perforante au niveau d'une charnière et/ou de son support.
- Jeu important des axes de capot.

## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

### 6.2.4. Aile

**Définition :**

**Partie de la carrosserie qui recouvre et entoure la roue.**

#### 6.2.4.1.1. Détérioration importante

Défaut(s) inclus :

- Corrosion perforante.
- Déformation importante.
- Déchirure sans partie saillante.

Défaut(s) exclu(s) :

- Impacts, rayures ou petits enfoncements.

#### 6.2.4.1.2. Partie saillante (CV)

Défaut(s) inclus :

- Déchirure ou déformation faisant saillie.
- Enjoliveur ou pièce d'ornement faisant saillie.
- Absence d'aile

#### 6.2.4.2.1. Mauvaise fixation

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation permettant un mouvement, même partiel, de l'élément.

### 6.2.5. Pare-chocs, bouclier

**Définition :**

**Dispositif, débordant l'aplomb avant et arrière du véhicule, destiné à protéger la carrosserie des menus chocs.**

**NOTA : Les spoilers sont considérés comme partie intégrante du bouclier.**

**En présence d'un pare-buffle, celui-ci doit être assimilé au pare-chocs.**



## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

### 6.2.5.1.1. Détérioration importante

Défaut(s) inclus :

- Corrosion importante.
- Déformation provoquant une interférence avec au moins une roue.
- Fissure, cassure d'un bouclier sans partie saillante.

### 6.2.5.1.2. Partie saillante (CV)

Défaut(s) inclus :

- Déchirure ou déformation faisant saillie.
- Enjoliveur ou pièce d'ornement ou ferrure de fixation faisant saillie.
- Absence des marquages prévus sur les systèmes de protection frontale (pare-buffle), pour les véhicules mis en circulation à compter du 25 mai 2007 (se reporter à la SR/V/F6-1 pour les marquages)
- Partie coupante due à l'absence d'embout de pare-chocs.
- Absence de pare-chocs.
- Absence de bouclier.

Défaut(s) exclu(s) :

- Absence de spoiler indépendant.

### 6.2.5.2.1. Mauvaise fixation

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation permettant un mouvement, même partiel, de l'élément.

## 6.2.6. Pare boue, protection sous moteur

Définitions :

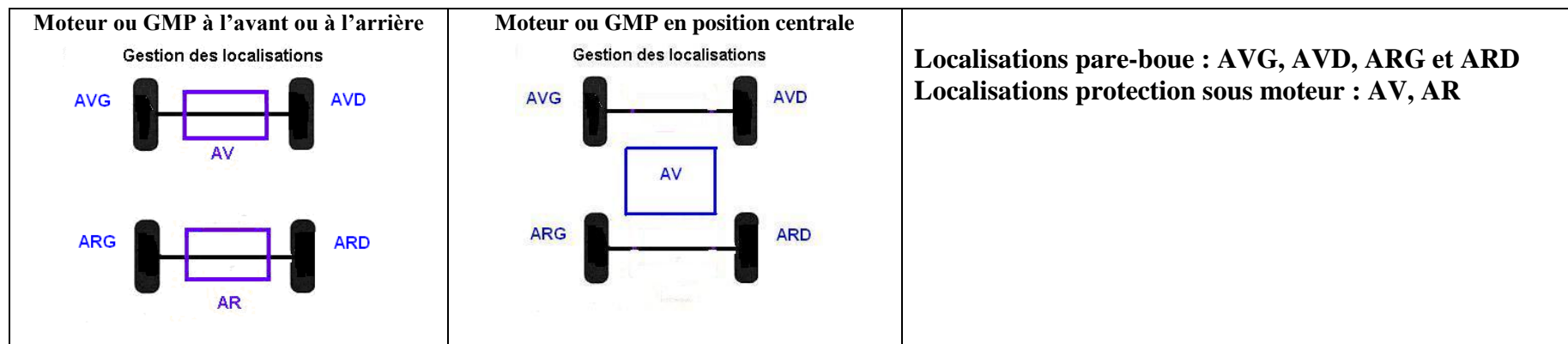
**Pare-boue :**

- Élément amovible, habillage de protection constituant la garniture intérieure de l'aile et/ou du passage de roue.
- Dispositifs anti projections installés sur le véhicule visant à réduire les projections d'eau sur les véhicules utilitaires.

**Protection sous moteur :** Élément amovible de protection situé sous le moteur ou le groupe moto propulseur.

6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011



6.2.6.1.1. Anomalie de fixation et/ou mauvais état

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation permettant un mouvement, même partiel, de l'élément.
- Déformation ou positionnement provoquant une interférence avec au moins une roue.
- Déchirure, fissure, cassure de la protection sous moteur.
- Absence (si prévu), déchirure, fissure, cassure du dispositif anti-projections

6.2.7. Caisse fixée sur le châssis

Définition :

Caisse : Espace indépendant de la cabine aménagé pour le chargement et fixé sur le châssis.

6.2.7.1.1. Corrosion

Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et/ou un effritement du métal sans perforation.

6.2.7.1.2. Corrosion perforante et/ou fissure/cassure

Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et un effritement du métal avec perforation.
- Amorce de rupture due en général à une déformation et à des efforts répétés provoquant un cisaillement de la tôle.
- Fissure, cassure de l'élément.

## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

- Présence d'une ouverture non prévue par le constructeur.
- Déchirure de l'élément.

### 6.2.7.1.3. Déformation mineure

Défaut(s) inclus :

- Légers chocs sans modification de la position des points d'ancrage de la caisse.

### 6.2.7.1.4. Déformation importante

Défaut(s) inclus :

- Déformation entraînant une modification de la position des points d'ancrage de la caisse.

### 6.2.7.2.1. Mauvaise fixation / liaison

Défaut(s) inclus :

- Absence totale ou partielle de la soudure assurant la liaison.
- Autres liaisons mécaniques remplaçant la liaison d'origine.
- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation de la caisse ou de la cabine, sur le châssis ou les traverses.
- Caisse et/ou cabine manifestement mal centrée(s) sur le châssis

## 6.2.8. Superstructure, carrosserie (sauf ailes et ouvrants)

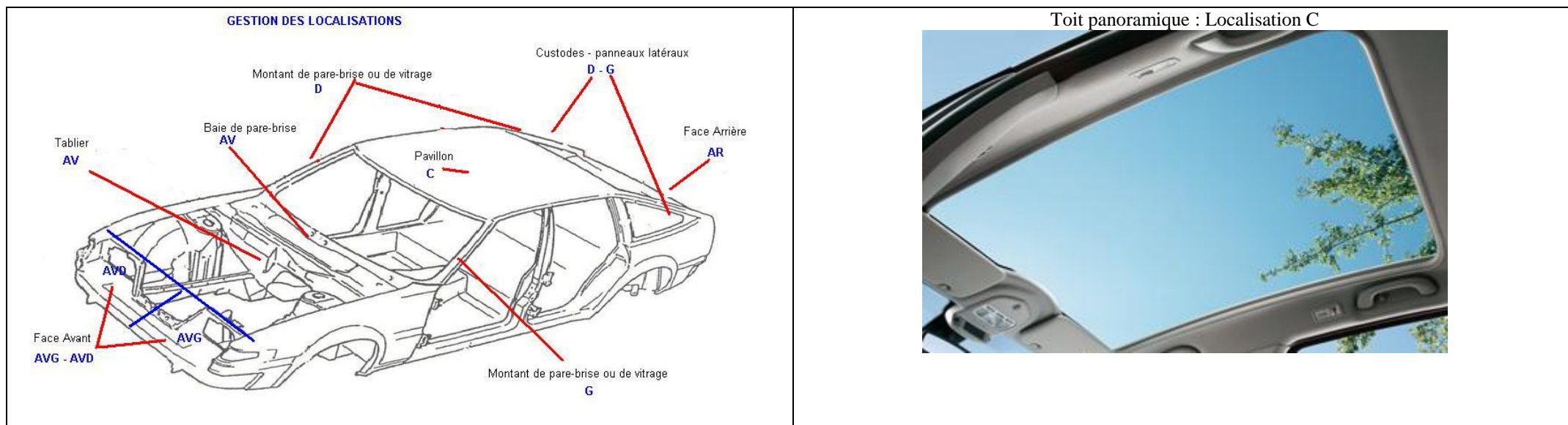
Définition :

Parties de la carrosserie constituées par :

- les faces avant et arrière,
- les custodes,
- le tablier,
- le pavillon, toit panoramique ou toit escamotable,
- la baie de pare-brise ou autres montants de vitrage,
- les panneaux latéraux (véhicules de type fourgon, monospace, berline 3 portes, ...)

6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011



6.2.8.1.1. Corrosion

Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et/ou un effritement du métal sans perforation.

6.2.8.1.2. Corrosion perforante et/ou fissure/cassure

Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et un effritement du métal avec perforation.
- Fissure, cassure, déchirure sans saillie.
- Fissure du toit panoramique

6.2.8.1.3. Déformation importante et/ou mauvaise fixation/liaison

Défaut(s) inclus :

- Enfoncement, écrasement.
- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation.

## 6. STRUCTURE, CARROSSERIE

Applicable à compter du 31/12/2011  
version 4.00, Date 07/11/2011

- Absence totale ou partielle de la soudure assurant la liaison.
- Mauvais positionnement du toit escamotable
- Mauvais verrouillage du toit escamotable
- Déformation du toit escamotable

### 6.2.8.1.4. Partie saillante (CV)

#### Défaut(s) inclus :

- Fissure, cassure, déchirure faisant saillie.
- Enjoliveur ou pièce d'ornement faisant saillie.

### 6.2.9. Anti-encastrement, protections latérales

#### Définitions :

Dispositif de protection contre le risque d'encastrement d'un véhicule venant de l'arrière pour les véhicules mis en circulation à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1983

Dispositif de protection latérale contre le risque de chutes d'usagers de véhicules à deux roues pour les véhicules mis en circulation à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1980

#### 6.2.9.1.1. Détérioration importante et/ou mauvaise fixation/liaison

##### Défaut(s) inclus :

- Oxydation provoquant un gonflement et/ou un effritement du métal avec ou sans perforation.
- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation.
- Absence totale ou partielle de la soudure assurant la liaison.
- Positionnement impliquant un dépassement de gabarit.
- Dispositif masquant la signalisation
- Fissure, cassure, déchirure faisant saillie.
- Absence de barre anti-encastrement AR (s'il existe une zone non protégée)
- Absence de protection latérale (s'il existe une zone non protégée)
- Barre anti-encastrement AR présente mais ne respectant pas les prescriptions de positionnement.
- Protection latérale présente mais ne respectant pas les prescriptions de positionnement.